



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-quinzième session
Rome, 22-23 avril 2002

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. PROPOSITIONS DE PROJETS/PROGRAMMES

1. Les propositions de projets/programmes ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session.

Afrique I

Cameroun: projet d'appui au développement communautaire
EB 2002/75/R.17 + Sup.1 (maintenant EB 2002/75/R.17/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 9,50 millions de DTS pour le projet susmentionné sans aucun commentaire particulier. L'administrateur pour l'Allemagne a félicité le FIDA de son excellente collaboration avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) pendant la phase de préparation du projet.

Afrique II

Érythrée: projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka
EB 2002/75/R.18 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/75/R.18/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,10 millions de DTS pour le projet susmentionné. Le Conseil a noté que la zone du projet a été sérieusement touchée par le récent conflit frontalier entre l'Érythrée et l'Éthiopie, et s'est félicité de sa résolution. Le Conseil a insisté sur l'importance de limiter les activités du projet aux zones sûres et d'appuyer les rapatriés du Soudan ainsi que les soldats démobilisés qui s'installent dans la zone du projet. Enfin, le Conseil a souligné qu'il fallait s'assurer que les femmes les plus pauvres de la région, notamment celles qui sont chefs de famille, participent aux prises de décision et accèdent à l'appui du projet.

Asie et Pacifique

Inde: programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa

EB 2002/75/R.19 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/75/R.19/Rev.1)

4. En approuvant un prêt de 16,05 millions de DTS pour le programme au titre du Mécanisme flexible de financement (MFF), le Conseil d'administration a loué les efforts déployés pour faire concorder l'objectif et les approches du programme avec le cadre stratégique du FIDA, la stratégie régionale et la stratégie de pays pour l'Inde; l'implantation du programme dans une zone fragile en terme de sécurité alimentaire; et le choix d'un groupe cible faible au plan du pouvoir de négociation. Le Conseil s'est montré très satisfait de ce que le programme s'attache à la question de l'autonomisation des populations tribales tout en se félicitant des efforts visant à établir des partenariats et à mobiliser un cofinancement substantiel à partir d'un apport du FIDA relativement limité. Le Conseil a également noté que la création de partenariats pendant l'élaboration du programme a permis de tirer des enseignements utiles et que des mesures spécifiques ont été prises, notamment celles d'allonger la période d'exécution et de mettre en commun les ressources des financeurs, pour tenir compte des difficultés auxquelles la zone du programme est confrontée et des objectifs relativement ambitieux fixés. Le Conseil était également d'avis qu'il fallait prêter attention pendant l'exécution au régime foncier, à la capacité des organisations non gouvernementales (ONG), au système de suivi et d'évaluation (S&E), à l'appui pendant la mise en œuvre (y compris la possibilité de renforcer la présence sur le terrain).

Laos: projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudoumxai

EB 2002/75/R.20

5. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 10,80 millions de DTS pour le projet susmentionné. Le Conseil s'est déclaré satisfait des objectifs du projet ainsi que des efforts déployés par le FIDA pour cibler son aide sur les groupes ethniques de la zone la plus déshéritée du pays. Il a également approuvé les mesures prises lors de la conception pour atténuer les risques pendant l'exécution, tout en prenant note de la capacité institutionnelle limitée disponible dans le pays et dans la zone du projet.

Amérique latine et Caraïbes

Haïti: programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural

EB 2002/75/R.22 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/75/R.22/Rev.1)

6. En approuvant un prêt de 17,40 millions de DTS au titre du mécanisme flexible de financement pour le programme susmentionné, le Conseil d'administration a félicité le FIDA de la manière dont il avait conçu l'intervention particulièrement en ce qui concerne les aspects relatifs à la concertation sur le développement rural et la réduction de la pauvreté, ainsi que les mécanismes de ciblage destinés à atteindre et faire bénéficier des opérations les populations les plus défavorisées. Toutefois, les questions de gouvernance, la capacité institutionnelle à mettre en œuvre le programme et les risques financiers potentiels pour le FIDA ont suscité certaines inquiétudes, et les administrateurs pour le Canada et les États-Unis ne se sont pas associés au consensus. S'agissant de l'affectation de fonds à l'alphabétisation fonctionnelle, point soulevé par l'administrateur pour le Pakistan, il a été indiqué qu'il s'agit d'un montant modeste et qu'en outre la stratégie du programme vise à développer des partenariats avec des institutions privées et publiques déjà engagées dans l'alphabétisation fonctionnelle dans divers secteurs du programme et à éventuellement contribuer à un financement complémentaire.



Proche-Orient et Afrique du Nord

Égypte: projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest EB 2002/75/R.23

7. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 14,60 millions de DTS pour le projet susmentionné. L'approche adoptée dans le cadre du projet pour améliorer la qualité de vie et les moyens de subsistance par la création d'emplois et des activités liées à l'agriculture a été jugée satisfaisante. Le Conseil s'est félicité du cofinancement apporté par l'Italie sous forme de conversion de la dette. On a estimé que si la mise en place d'infrastructures sociales est un important élément du projet, le processus devrait être accéléré pour permettre aux nouveaux colons de renforcer leurs actifs au niveau du ménage. Il a été préconisé d'intensifier les initiatives participatives dans la création d'associations d'usagers de l'eau, la distribution du crédit et la participation d'ONG. Certains administrateurs ont également demandé de resserrer la coopération avec les donateurs bilatéraux, en particulier dans le secteur de l'eau, et compte tenu du caractère multidisciplinaire du projet, de veiller à ce que la mise en œuvre des activités soit bien coordonnée entre les différentes parties prenantes, notamment à l'échelon du gouvernorat. Il a été expliqué en détail au Conseil que des dispositions avaient été prises dans ce sens dans le cadre du projet, en particulier en ce qui concerne le financement rural à plusieurs étages, la possibilité d'associer des ONG locales et la contribution notable du projet à l'amélioration de la qualité de la vie des colons, en outre de leur autonomisation économique.

II. PROPOSITIONS DE DONS

8. En approuvant les propositions de dons soumises au Conseil, les administrateurs pour l'Indonésie et le Nigéria ont demandé des précisions sur la nature et le niveau des ressources allouées par le Fonds aux dons pour la recherche et, en tant que sous-groupe, aux centres bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Il a été expliqué que l'appui du Fonds acheminé par le système GCRAI était consacré à des projets spécifiques de recherche adaptative en aval, utiles aux pauvres, menés avec des partenaires du système national de recherche agricole (NARS), et que ces fonds n'appuyaient pas les budgets de base des centres internationaux de recherche, comme suggéré. Les ressources affectées aux dons à la recherche agricole (GCRAI et non-GCRAI) sont plafonnées à 3,5% du programme annuel effectif de prêts du Fonds. Il a été pris note qu'un seul des sept dons examinés était destiné au GCRAI. L'administrateur pour l'Allemagne a rappelé au Conseil que le Bureau de l'évaluation et des études (OE) procédait actuellement à une évaluation du portefeuille de dons à la recherche, et a proposé d'examiner ces questions lorsque les résultats de cet exercice seront communiqués au Conseil ainsi qu'un nouveau document d'orientation sur les dons qui précisera les enseignements tirés et les tendances qui se dégagent de cette évaluation.

9. À sa soixante-quinzième session, le Conseil d'administration a approuvé les propositions de dons suivants:

Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricole menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI

EB 2002/75/R.24

Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA): Renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de la vallée du Nil et de la mer Rouge: Mise au point et diffusion de technologies destinées à la production durable de céréales et de légumineuses vivrières d'hiver.

10. En approuvant près de 1,2 million de USD pour ce programme, en réponse à une précision émanant de l'administrateur pour l'Érythrée, il a été indiqué que si le pays ne participait pas en qualité de chef de file à cette nouvelle phase d'une initiative de recherche en cours, il bénéficierait néanmoins des biens collectifs à vocation internationale issus du programme – en particulier des nouveaux cultivars mis à point dans le cadre du programme, ainsi que de la formation et des ateliers itinérants dont tireront directement partie les NARS de plusieurs pays, dans les réseaux sous-régionaux et thématiques relevant du programme régional.

Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricole menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2002/75/R.25

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): programme de gestion des ressources marines de la mer rouge

11. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,0 million de USD.

Don d'assistance technique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le projet pilote de réseau de savoirs intéressant le monde rural en Afrique orientale
EB 2002/75/R.27

12. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,5 million de USD.

Don au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CLD) pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action et d'initiatives connexes – deuxième tranche
EB 2002/75/R.28

13. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,25 million de USD.

Don d'assistance technique en faveur du Centre de recherche pour le développement international pour le programme relatif à la mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP)- phase II
EB 2002/75/R.29

14. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,0 million de USD.

Don d'assistance technique en faveur du Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole (RIMISP) pour le Réseau FIDAMERICA – Phase III
EB 2002/75/R.30

15. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 913 000 USD.

Don d'assistance technique en faveur de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour le programme d'appui aux microentreprises rurales en Amérique latine et aux Caraïbes (PROMER) – phase II
EB 2002/75/R.31

16. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 587 000 USD.